

Lancement officiel d'ARIIS
« Un outil majeur pour la compétitivité et l'attractivité de la France »

ARIIS, alliance fédérant l'ensemble des industries de santé, née en février 2010 sous l'impulsion du dernier Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS), a été lancée officiellement le 27 janvier 2011 par une assemblée générale emblématique qui s'est tenue à l'Institut Pasteur. Son objectif, décloisonner la recherche privée et amplifier les synergies entre médicament, technologie médicale, diagnostic, biotechnologies, qui s'appliquent aux médecines humaine et vétérinaire. « *La France se veut être un grand pays des industries de santé* » souligne Christian Lajoux, Président des Entreprises du Médicament (LEEM) et Président de la Fédération Française des Industries de Santé (FEFIS), regroupant 12 organisations professionnelles. Fédérer, faciliter, représenter, tels sont les 3 mots clés choisis pour symboliser les missions de cette nouvelle alliance qui a pour ambition de participer à dessiner un cadre propice au développement de l'innovation. « *L'innovation naît de la confrontation d'expertises de secteurs différents* » souligne Marc Prikazsky, vice-président d'ARIIS et représentant du SIMV. Trois tables rondes, animées par un journaliste, ont permis de mettre en avant les valeurs d'ARIIS, centrées autour de ses 3 commissions, « recherche et innovation », « valorisation » et « formation ». Le secteur vétérinaire a naturellement trouvé sa place au sein d'ARIIS et nous vous livrons les interventions de nos représentants présents aux tables rondes.

Marc Prikazsky a commencé par rappeler que la santé animale et la santé humaine étaient indissociables et que preuve en avait été faite :

- avec Claude Bourgelat, fondateur de la 1^{ère} école vétérinaire au monde à Lyon il y a 250 ans (2011 est l'année mondiale vétérinaire),
- avec Louis Pasteur qui a mené de nombreuses études sur les maladies animales et a mis au point le 1^{er} vaccin contre une zoonose mortelle, la rage. Il a été membre de l'Académie Vétérinaire.
- Avec Edward Jenner membre de la Royal Society qui a mis au point le vaccin contre la variole.

Aujourd'hui plus que jamais, l'avenir de l'homme et l'avenir de l'animal sont liés et on ne parle plus que de « *One health* » ! Le secteur vétérinaire contribue au quotidien à sécuriser l'apport de protéines animales, et Marc Prikazsky rappelle que 70% des infections émergentes humaines sont d'origine animale. « *En contrôlant ces infections à la source, nous limitons les risques de transmission à l'homme. Dans une société de plus en plus urbaine avec une population vieillissante, nous contribuons à pérenniser ce lien social essentiel entre l'homme et l'animal.* »

Pour sortir d'une crise économique sans précédent, il y a actuellement une volonté forte des politiques d'investir dans l'enseignement, la recherche et l'innovation en particulier dans le domaine de la santé pour favoriser le transfert des produits de la recherche vers le tissu économique. Pour ce faire, il existe aujourd'hui en France de nombreuses initiatives d'excellence (au travers des pôles de compétitivité, l'opération campus, les investissements d'avenir, le crédit impôt recherche...). Ainsi, Marc Prikazsky nous indique que c'est là que la commission Recherche et Innovation d'ARIIS prend son importance :

- *« Il s'agit premièrement d'identifier, de recenser, puis de sélectionner avec nos yeux d'industriels du privé, les projets les plus porteurs de valeur, ceux qui pour nous contribueront demain dans notre secteur à créer des emplois en France et à faire émerger l'innovation. Nous travaillons sur ces critères d'appréciation comme la gouvernance de ces projets et sur la façon de structurer et de suivre ces partenariats*
- *Deuxièmement, de faciliter les liens entre les différents acteurs du public et du privé pour faire naître cette recherche translationnelle, clé de voûte de la valorisation de tous ces investissements faits dans la recherche et l'innovation.*
- *Enfin, de parrainer ces projets sélectionnés auprès des pouvoirs publics et des partenaires du privé et de faire en sorte qu'ils reçoivent tout l'appui nécessaire pour qu'ils débouchent rapidement sur de la création de valeur c'est-à-dire d'emplois et du transfert des produits de la recherche vers le tissu économique qui contribueront au rayonnement scientifique de la France. »*

Quand on en vient à aborder la formation, la parole est donnée au Professeur Saï, Directeur Général d'ONIRIS, l'Ecole Nationale Vétérinaire et de l'Alimentation Nantes-Atlantique. Ce dernier souligne l'implication historique des 4 Écoles Vétérinaires Françaises (EVF), Lyon, Alfort, Toulouse, Nantes, dans la recherche biomédicale avec des partenaires publics (INSERM, Faculté de Médecine...) et privés. Il indique, dans l'adaptation aux "investissements d'avenir" et dans le cadre des partenariats public/privé, la spécificité des vétérinaires et des dispositifs de recherche des EVF dans 3 directions :

- la maîtrise des modèles animaux spontanés de maladies humaines au sein des CHUV des EVF,
- la maîtrise de disciplines pivots de la recherche biomédicale (anatomopathologie, imagerie animales...)
- la connaissance des zoonoses.

Le Professeur Saï met ensuite en relief l'action des EVF dans la formation pour la recherche des diplômés vétérinaires, mais aussi ingénieurs, dans le domaine biomédical et des biotechnologies de la santé. Cette formation pourrait être optimisée avec une participation accrue des industriels afin de mieux répondre aux attentes. Enfin, il attire notre attention sur le rôle des écoles, sur leurs versants vétérinaire et ingénieur, dans la formation continue vis-à-vis des salariés de l'industrie dans ces domaines.

Toutefois, il ne faut pas se tromper de combat *« L'avenir de la recherche n'est pas à l'intérieur de l'entreprise »* nous dit Pierre Teillac, le Président d'ARIIS. Une entreprise n'a pas vocation de reproduire en son sein un centre de recherche digne de ce nom. Alors que la recherche publique a une obligation de moyens, la recherche privée a une obligation de résultats et c'est en alliant ces 2 acteurs que le progrès thérapeutique verra le jour. C'est alors que Pierre Teillac et André Syrota, Président d'AVIESAN, le pendant institutionnel d'ARIIS, et Directeur Général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), signent devant nous un accord ARIIS-AVIESAN dont la finalité est de favoriser les partenariats publics-privés.

Nous donnerons le mot de la fin à Marc Prikazsky *« ARIIS est ainsi une plate-forme extraordinaire où se côtoient ces différents professionnels de la santé »*. ARIIS est la première alliance nationale au monde à faire cet exercice et est donc un outil majeur pour la compétitivité et l'attractivité de la France. A utiliser sans modération.